



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**T.412**

**Corrigendum 1**  
(10/97)

SÉRIE T: TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

---

Technologies de l'information – Architecture de  
document ouverte et format de transfert:  
Structure des documents

**Corrigendum technique 1**

Recommandation UIT-T T.412 – Corrigendum 1

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE T  
**TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES**

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

**NORME INTERNATIONALE 8613-2**

**RECOMMANDATION UIT-T T.412**

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE DE DOCUMENT  
OUVERTE ET FORMAT DE TRANSFERT: STRUCTURE DES DOCUMENTS**

**CORRIGENDUM TECHNIQUE 1**

**Source**

La Recommandation T.412, Corrigendum 1, de l'UIT-T a été approuvée le 16 octobre 1997. Un texte identique est publié comme Norme internationale ISO/CEI 8613-2.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1998

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Paragraphe 9.4.3.4 .....	1
2) Paragraphe 11.3.2 .....	1
3) Paragraphe 11.3.3 .....	1



NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE DE DOCUMENT  
OUVERTE ET FORMAT DE TRANSFERT: STRUCTURE DES DOCUMENTS**

**CORRIGENDUM TECHNIQUE 1**

**1) Paragraphe 9.4.3.4**

*Sous "Valeur par défaut:", remplacer "Telle que les pertes de bord soient minimisées" par "Voir 11.3.2".*

**2) Paragraphe 11.3.2**

*Remplacer l'avant-dernier alinéa par le suivant:*

Dans le cas où la présente Spécification ne définit pas de zone de reproduction assurée pour une page nominale, la position et les dimensions de la zone de reproduction assurée sont déterminées par l'attribut de profil de document «zones de reproduction assurée».

**3) Paragraphe 11.3.3**

*Remplacer le dernier alinéa par le suivant:*

Pour les autres formats de page, les dimensions de la zone de reproduction assurée et sa position sur la page nominale seront définies par l'attribut «zones de reproduction assurée» dans le profil du document. Si la valeur de cet attribut ne contient pas d'entrée correspondant à un format donné de la page nominale, les dimensions de la zone de reproduction assurée de ce format sont alors considérées comme étant égales à celles de la page nominale et on considère en outre que sa position est telle que son coin supérieur gauche coïncide avec celui de la page nominale.



## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
<b>Série T</b>	<b>Terminaux des services télématiques</b>
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information
Série Z	Langages de programmation